

Approbation du type de radio Autres pays du Moyen-Orient, d'Asie centrale et d'Afrique

Au Moyen-Orient, en Asie centrale et en Afrique, les exigences en matière d'approbation de type de radio sont diverses et volatiles, et peuvent changer systématiquement sans délai de préavis important. Veuillez consulter nos experts pour obtenir une proposition précise en fonction des spécifications de vos produits. Vous trouverez ci-dessous la liste de quelques régimes d'approbation spécifiques :

- **Tunisie** : Approbation du CERT
- **Maroc** : Approbation de l'ANRT
- **Qatar**: Approbation CRA
- **Yémen** : MTIT Approbation
- **Tadjikistan** : TAJIKSTANDARD Approbation
- **Ghana**: Approbation de l'ANC
- **Koweït**: CITRA Approbation
- **Angola**: Approbation INACOM
- **Kenya**: Approbation de l'AC
- **Siria**: SyTRA Approbation
- **Iran**: Approbation CRA
- **Madagascar**: ARTEC Approbation
- **Mozambique**: Approbation de l'INCM
- Pour les autres pays, veuillez contacter nos experts.



Tunisie : Résumé du processus d'approbation du CERT

La commercialisation des équipements de télécommunications et de radiocommunication en Tunisie est soumise à l'approbation du CERT (Centre d'Études et de Recherche des Télécommunications). Le CERT est l'autorité nationale chargée du contrôle et de la supervision des télécommunications en Tunisie.

L'approbation du CERT est obligatoire pour les produits de télécommunications et de radio qui sont commercialisés en Tunisie. La procédure d'approbation des équipements de télécommunications est organisée par les lois et décrets suivants : Loi n° 2001-1 du 15 janvier 2001 et Décret n° 2020-48 du 23 janvier 2020.

L'approbation de type par le CERT est basée sur la préparation de tous les documents et échantillons requis et leur fourniture au CERT pour être examinés. L'évaluation et les essais dans le pays sont effectués par l'Autorité elle-même. Après l'évaluation, le CERT délivre un certificat de conformité à validité permanente.

Le délai d'obtention de l'approbation du CERT est généralement de 8 semaines. Un représentant local est nécessaire pour postuler à ce système de certification.

Exigences du label CERT pour la Tunisie

L'approbation de type radio du CERT n'a pas d'exigences en matière d'étiquetage pour les produits certifiés dans le cadre du système du CERT.

Maroc : Résumé du processus d'approbation de l'ANRT

Les produits émetteurs et récepteurs de radiofréquences qui utilisent le spectre radioélectrique ou se connectent au réseau public, et qui sont destinés à être commercialisés au Maroc, sont soumis à une procédure d'approbation obligatoire délivrée par l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT).

Il n'est pas nécessaire d'effectuer des essais dans le pays pour obtenir l'approbation de l'ANRT. Les essais effectués par l'ANRT pour vérifier la conformité aux exigences de l'approbation de type sont basés sur les rapports d'essais RED ou FCC, qui ne peuvent être effectués que par des laboratoires accrédités par des organismes d'accréditation nationaux. En outre, le certificat d'approbation (certificat d'examen de type de l'UE /subvention de la FCC) doit également faire partie du dossier technique.

Le délai d'obtention de l'approbation et du certificat de l'ANRT est généralement de 4 semaines et sa durée de validité est de 10 ans.

Exigences du label ANRT pour le Maroc

Le label ANRT doit être apposé comme indiqué ci-dessous :

Le numéro d'approbation spécifique donné par le Certificat d'approbation doit figurer sur l'étiquette elle-même, ainsi que la date d'approbation.

La taille de l'étiquette peut varier en fonction des dimensions de l'équipement.

Qatar : Résumé de la procédure d'approbation de l'ARC

La commercialisation des équipements de télécommunication et de radio au Qatar repose sur l'approbation de la CRA (Communications Regulatory Authority). La CRA est l'autorité nationale chargée du contrôle et de la supervision des télécommunications au Qatar.

L'Autorité de régulation des communications (CRA) est le régulateur des communications dans l'État du Qatar, établi en vertu du décret de l'Émir (42) en 2014.

La preuve de la conformité aux règlements doit être basée sur des rapports d'essais dûment signés et datés, émis par des laboratoires d'essais accrédités, démontrant que le produit est conforme aux normes techniques appropriées.

Un fabricant international n'est pas tenu d'avoir une présence au Qatar pour demander l'approbation de type. Le délai approximatif pour la procédure d'approbation de type standard est de 6 semaines. La période de validité de l'approbation de type de l'ARC est permanente.

Exigences de l'ARC en matière d'étiquetage

Tous les équipements homologués doivent être munis d'une étiquette lisible apposée en permanence à l'extérieur de l'équipement, portant l'étiquette approuvée par l'Autorité, comme indiqué ci-dessous :

L'étiquette doit être apposée avant que le produit ne soit mis à disposition sur le marché qatari.